

lèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Masson, a proposé:
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Masson,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.